



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES JEUNES

PROCES VERBAL N° 14 – SAISON 2023/2024

Réunion du :	05/06/2024
Présidence :	MERLET Xavier
Présent(s) :	BOURNEL Jean-Luc, CHERRUAULT Jean-Paul, COIFFARD Albert, GABORY Vincent, GASTINEAU Rémi, LECHAT Hubert, NDENDE Samir, PIOU Patrick, PIRIOU Bernard, SERISIER Fabrice
Excusé(s)	JEANNETEAU Yannick et WASSE Manon

1. Approbation P.V.

Les procès-verbaux suivants sont approuvés :

- PV n°13 du 13 mars 2024

2. Bilan des championnats

La Commission félicite les équipes suivantes qui terminent en tête du Championnat Elite de leur catégorie et de D1 pour les U18 F (sous réserve des procédures en cours) :

- En U19 : AVRILLE AS
- En U18F : E/ST ANDRE SEVRE M
- En U17 : ANGERS NDC (gr A) et CHRISTOPHESEGUINIÈRE (gr B)
- En U15 : BEAUFORT EN VALLEE (gr A) et MONTREUIL JUIGNE BF (gr B)

En U17, CHRISTOPHESEGUINIÈRE (meilleur premier) pourra éventuellement participer au Championnat U19 R2 en 2024-2025 (équipe prioritaire).

En U14, comme la saison passée, l'accession de 2 équipes en championnat régional à l'issue de la seconde phase, sans rétrogradation, a conduit la commission à intégrer les équipes U14 restantes dans les championnats U15 pour la troisième phase.

La formule des engagements libres en U15 et U17 fonctionne bien. La Commission constate que les clubs, à quelques exceptions près, ont su trouver le niveau d'engagement correspondant à leurs équipes en première phase. On déplore toutefois des forfaits en troisième phase : 19 en U15 (10 en 2022-2023) et 17 en U17 (17 forfaits également en 2022-2023).

En U18F, la saison s'est globalement bien déroulée. Le championnat en 3 phases, organisé sur le modèle des U19, a permis aux équipes de jouer davantage. Au cours de la troisième phase, les groupes ont été dans l'ensemble plus homogènes au regard des niveaux de chacune des équipes. On dénombre toutefois 8 forfaits.

L'organisation en 3 phases du Championnat U19 permet également un brassage des équipes. Le fait de pouvoir ne pas s'engager en troisième phase a évité des forfaits généraux en fin de saison et a donné aux clubs une plus grande latitude dans la gestion de leurs effectifs seniors/U19. Le nombre de

forfaits s'élève à 7 en phase 3 (11 la saison passée).

De plus, on relève toujours un nombre important de dossiers graves au sujet des jeunes traités par la Commission de Discipline : la catégorie U17 est particulièrement concernée. Des faits intolérables se passent sur le terrain et autour de celui-ci dans le cadre d'une rencontre. Le comportement de certains parents pose question. Les réseaux sociaux participent à cette dérive. La Commission constate le manque régulier de commissaires au terrain adultes sur les feuilles de match. Elle ne peut qu'inviter tous les clubs à se pencher sur ce problème et rappelle que des outils existent, en particulier les actions dans le cadre du PEF. Le climat des rencontres est une priorité pour les saisons à venir.

3. Bilan des Coupes et Challenges

Palmarès 2022-2023 :

- ✓ Vainqueur Coupe U19 : BEAUCOUZE SC
- ✓ Vainqueur Challenge U19 : GJ MAULEZIERES
- ✓ Vainqueur Coupe U18F : ANGERS SCO
- ✓ Vainqueur Challenge U18F : E/ST ANDRE SEV MOINE
- ✓ Vainqueur Coupe U17 : SAUMUR OFC
- ✓ Vainqueur Challenge U17 : MONTILLIERS ES
- ✓ Vainqueur Coupe U15 : SEGRE ESHA
- ✓ Vainqueur Challenge U15 : GJ MESNIL FCBLERCMB
- ✓ Vainqueur Challenge de District U15 : AUBRY CHAUDRON FC

Comme la saison passée, les rencontres attribuées à chaque site pour les ½ finales n'ont été déterminées qu'après les résultats des ¼ de finale dans un souci d'éviter, dans la mesure du possible, de trop longs déplacements.

Les rencontres se sont dans l'ensemble bien déroulées et certains sites ont reçu des supporters nombreux et enthousiastes. On notera toutefois que des comportements posent toujours question parfois parmi les éducateurs (contestations de l'arbitrage...) mais surtout parmi les spectateurs. Au sujet de ces derniers, une finale a même connu un après-match déplorable.

Les différents arbitres officiels ont montré de belles qualités. La CDJ remercie la Commission des Arbitres qui a réussi à désigner 3 arbitres sur tous les matchs.

La Commission tient à remercier également les clubs suivants pour la qualité de leur accueil et de leur organisation :

- pour les 1/2 finales : ST LAMBERT DES LEVEES ES – CANDE CHALLAIN LOIRE – LE FIEF GESTE FC – LE LION D'ANGERS CS – ST BARTHELEMY FOOT – ECOUFLANT AS

- pour les finales : SEGRE ESHA – LONGUENEE EN ANJOU – ALLONNES BRAIN UF

4. Point sur les Groupements de Jeunes

Les modifications pour la saison 2024-2025 au niveau des groupements au 5 juin 2024 :

- Renouvellements :

GF VERCHERS MARTIGNE

GJ ETRICHE DURTAL (sortie de Daumeray du Groupement)

GJ LION ST MARTIN

GJ TORFOU SEV MOINE

GJF BOURGNEUF AS MAUGES

GF BEAUPREAU EN MAUGES

- Avenant :

GF OREE D'ANJOU

- Créations :

GJ GESTE VILLEDIEU FR

GJ VERNAIL NOYANT

- Dissolutions :

GJ DENEE JS LAYON (fusion)

GJ MAULEZIERES (un club concerné par une fusion)

GJ TESSOUALLE PUY (fusion)

GJ VALMOINE VILLEDIEU (fin de convention)

- En attente :

GF BEAUCOUZE LONGUENEE (création)

GJ MORANNES SD DAUM (ajout de catégorie et du club de Daumeray)

GJ CANTENAY ASSF (renouvellement en cours)

GF CORZE PSV DU LOIR (arrêt en attente de la démarche sur Footclubs)

5. Mise à jour des Règlements

Patrick PIOU présente les modifications envisagées pour les règlements des Championnats, Coupes et Challenges U19, U18F, U17, U15 et U14. Chaque membre est invité à les relire avant une mise en application pour la saison 2024-2025.

6. Fonctionnement de la Commission pour la saison 2024/2025

La Commission des Jeunes s'est retrouvée 14 fois durant cette saison en réunions plénières ou en réunions restreintes (tirages des coupes et challenges...) en présentiel et en distanciel.

12 des 13 membres poursuivent leur mission pour la saison 2024-2025.

La commission remercie Yannick JEANNETEAU qui a émis le souhait de quitter la CDJ après de nombreuses saisons d'activité.

Les réunions plénières auront lieu le mercredi ou le jeudi selon la disponibilité des membres

La Commission validera ces règlements lors de la dernière réunion de la saison.

7. Questions diverses

Courrier de ANGERS NDC : la Commission est d'accord sur le principe.

Arbitrage des jeunes par les jeunes (arbitre assistant) : ce dispositif est obligatoire en U14, U15 et U17. Il est facultatif en U18F et U19. Fabrice SERISIER fait un point à ce sujet suite à sa participation à un groupe de travail au niveau de la Ligue.

Tout comme cette saison, les équipes engagées dans les championnats régionaux U15 seront invitées à faire un choix entre un engagement en Coupe des Pays de la Loire et un engagement en Coupe de l'Anjou pour des raisons de calendrier.

Prochaines réunions :

- *Le mardi 16 juillet 2024 à 17 heures : préparation des championnats*
- *Le mardi 20 août 2024 à 9 heures 30 (à confirmer) : constitution des groupes et numérotation des équipes*

Le Président	Le Secrétaire de Séance
M. MERLET Xavier	M. PIOU Patrick